

[Accueil](#) » [Accessibilité](#) » Tous dans les rues pour défendre l'accessibilité

À Perpignan comme dans une quarantaine de villes en France, des manifestants ont dénoncé la nouvelle réglementation accessibilité, ses délais plus longs et ses nombreuses possibilités de dérogations.

Tous dans les rues pour défendre l'accessibilité

Publié le 11 février 2015



À Perpignan comme dans une quarantaine de villes en France, des manifestants ont dénoncé la nouvelle réglementation accessibilité, ses délais plus longs et ses nombreuses possibilités de dérogations.

Dix ans après l'adoption de la loi de 2005 sur le handicap, des associations et fédérations, à l'appel du Collectif pour une France accessible, ont organisé des mobilisations dans de nombreuses villes de France. Les manifestants protestent contre l'ordonnance du 26 septembre qui assouplit les règles d'accessibilité.

Journée de deuil à Perpignan, ce mercredi 11 février. Des manifestants ont symboliquement enterré la loi de 2005 dix ans jour pour jour après son adoption par le Parlement. « *De nombreux engagements contenus dans cette loi ne sont toujours pas appliqués, explique Frédéric Manga, le directeur de la délégation APF des Pyrénées Orientales. Le plus marquant concerne l'accessibilité.* »

« Accédons vivants ! »



Les adhérents des associations du collectif handicap 66 sont donc descendus dans les rues du fief de Ségolène Neuville, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Habillés de noir, les manifestants ont suivi un cercueil posé sur un chariot en scandant « *Accédons vivants !* ». Ils l'ont brûlé devant la préfecture, à l'issue de cette marche funèbre. En guise d'épithaphe, ces quelques mots : « *Ci-gît l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. 1975 – 2015, 40 ans d'immobilisme.* »

La loi n'est pas respectée depuis 40 ans

La première loi imposant des normes d'accessibilité date en effet de 1975. Celle de 2005 allait plus loin, en rendant obligatoire la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) et des moyens de transports, avant début 2015. L'échéance n'a pas été tenue.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 accorde un délai supplémentaire de trois à neuf années, voire plus, aux gestionnaires s'engageant sur un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap). Elle élargit aussi les possibilités de dérogations, de reports ou de suspensions et assouplit les normes. Inacceptable selon le Collectif pour une France accessible pour tous qui avait appelé à manifester partout en France, mercredi 11 février.

Le noir, couleur de l'APF, à Strasbourg



À Dijon, Valence, Annecy, Bayonne, Caen, Digne-les-Bains, Gap, Moulins..., les manifestants ont, comme à Perpignan,

enterré la loi de 2005. À Strasbourg, la délégation APF du Bas-Rhin, située dans une rue très passante, a littéralement porté le deuil. Sa longue façade, totalement recouverte d'un drap noir, affichait : « Je suis handi. Vous tuerez nos libertés ». Sur le trottoir, des adhérents, eux aussi en noir, distribuaient des tracts pour dénoncer le recul du gouvernement.

Au total, les militants pro-accessibilité ont organisé des actions dans plus d'une quarantaine de villes. Comme cette spectaculaire opération escargot sur le périphérique de Toulouse, provoquant un bouchon de 8 km à l'heure du déjeuner. « *Cela montre aux automobilistes ce que c'est d'être bloqués, comme nous le sommes par l'inaccessibilité de nos villes* », explique Odile Maurin, la représentante départementale de l'APF.

Un gâteau de mauvais anniversaire, dans les Ardennes



À Charleville-Mezières, le collectif handicap 08 avait opté pour l'ironie amère en revisitant le principe de la fête d'anniversaire. Dans une ambiance chapeaux pointus et cotillons, les manifestants ont dressé un grand gâteau en carton devant la Préfecture et le Conseil général des Ardennes. Avec un tas de fauteuils roulants enchevêtrés en guise de cadeau. « *Les parts de gâteau manquantes symbolisaient les défaillances dans la mise en œuvre de la loi* », précise Gaël Houée, le directeur de la délégation APF, coordinateur du collectif.

Liberté, égalité, accessibilité, en Moselle

À Metz, le collectif handicap 57 a détourné la devise de la République française, « liberté, égalité, fraternité ». Des joëlettes sont montées à l'assaut des escaliers reliant deux des places de la ville. À chacun des 27 passages, les équipages dévoilaient, sur les marches, l'une des lettres de la devise des militants : liberté, égalité, accessibilité. Les manifestants et les joëlettes se sont ensuite rendus, en convoi, jusqu'à la préfecture. « *Le matin, une délégation avait été reçue par le préfet pour lui faire part de nos revendications* », précise Jean-Louis Léopold, l'un des animateurs du collectif.

Suivre les exemples européens, à Nantes



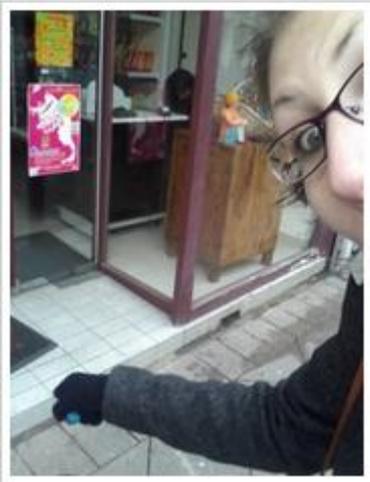
D'autres départements avaient opté pour la pédagogie. À Nantes, cap sur l'Europe pour montrer que l'accessibilité c'est possible : « *Comme Carmen, James, Henrika, Mario, Keelin, Antoine aurait aimé vivre dans une France accessible à tous en 2015.* » La très fréquentée place du commerce s'était mise à l'heure européenne : drapeaux bleus étoilés, posters mettant en avant des aménagements exemplaires en Espagne, Allemagne, Italie, Irlande et au Royaume-Uni. « *Même Venise, une ville pourtant plus que millénaire, a créé un parcours accessible aux personnes en fauteuil roulant* », vantait l'un des adhérents de l'APF. Sur la scène internationale, Nantes tire plutôt bien son épingle du jeu. Un grand panneau rappelait que la ville a obtenu, en 2013, le 2^e prix au trophée européen des villes accessibles à égalité avec Stockholm, derrière Berlin.

La Vendée fait le rêve d'une France accessible



À la Roche-sur-Yon, les références étaient américaines. « *Je rêve qu'un jour s'incarne le credo : tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en dignité et droits* », a clamé Louis, un adhérent de l'APF. Un plaidoyer librement inspiré du célèbre discours « I Have a dream » prononcé en 1963 par le militant pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis, Martin Luther King. Sur la place Napoléon, haut-lieu yonnais, l'APF avait également dressé un mur d'images : une personne en fauteuil au pied d'un escalier, une dame âgée ayant des difficultés à monter dans un bus, un monsieur avec des cannes devant les marches d'un cabinet médical, un papa avec un landau peinant dans une rampe d'accès trop raide... « *Ces photos, réalisées spécialement par une photographe qui soutient notre mouvement, montrent bien que l'accessibilité concerne tout le monde* », précise Thierry Craipeau, le représentant de l'APF en Vendée.

Selfies contre l'inaccessibilité, dans le Nord



Photos aussi à Lille. Mais des selfies cette fois. Des militants de l'APF se sont photographiés devant des lieux inaccessibles et les ont [mis en ligne sur tumblr](#). Ce qui n'a pas empêché une centaine d'entre eux d'aller aussi manifester à proximité du Tribunal de grande instance. « *C'est un lieu symbolique du droit et de l'État*, justifie Cécile Duriez, la chargée de communication des délégations APF du Nord et du Pas-de-Calais. *Nous dénonçons cette ordonnance du 26 septembre car elle accorde trop de dérogations, trop d'assouplissements... L'APF travaille au jour le jour avec les collectivités territoriales pour faire avancer l'accessibilité. Nous réclamons un texte qui permette de renforcer cette dynamique, pas de la casser.* » **Franck Seuret – Photos DR**